

**Q14 2021 01 de Marie-Claire Carrère-Gée et des élus du groupe de la Droite et du Centre 100% 14ème relative aux infrastructures urbaines dangereuses pour les personnes à mobilité réduite**

A Paris, environ 150 000 personnes sont reconnues en situation de handicap. Cela représente 7% de la population parisienne totale.

La ville doit en tenir compte pour un Paris plus inclusif et ce dans de nombreux domaines (accueil en milieu scolaire et périscolaire, rénovation et construction des bâtiments, mise aux normes des établissements recevant du public, insertion dans le vie sociale, professionnelle et citoyenne etc.).

Il y a eu de nombreuses promesses de l'exécutif municipal qui ne sont restées qu'à l'état de promesses au cours des dernières mandatures. Les personnes handicapées sont particulièrement inquiètes concernant les aménagements des infrastructures urbaines - temporaires ou définitives - qui trop souvent oublient de prendre en compte leurs déplacements et parfois même les entravent. Il faut étudier avec soin, in situ, l'impact de ces aménagements, et en en les anticipant.

Nous savons qu'un travail a débuté en ce sens à la mairie du 14<sup>e</sup> en y associant le Conseil Local du Handicap. Un recensement des configurations urbaines posant problème a débuté. Nous souhaitons qu'il soit exhaustif et se concrétise par des améliorations concrètes. Rappelons que plus de 2 ans et demi après son signalement par le CLH, le passage protégé de la Cité Universitaire n'est toujours pas sonorisé et que la Porte d'Orléans est un cauchemar pour les personnes à mobilité réduite.

C'est pourquoi nous avons les questions suivantes :

- A quelle date le recensement des points dangereux sera-t-il terminé dans le 14<sup>e</sup> ?
- Qui va assurer le suivi de ces recensements ?
- Prévoyez-vous une mise en situation des élus en condition réelle pour prendre la mesure du danger et appliqué en pratique un partage équilibré de la voirie ?
- Comment allez-vous anticiper les problèmes de la sécurité des PMR lors des travaux et aménagements de la voirie dans le futur?